

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21830069700487	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE D'HYERES LES PALMIERS
----------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : HYERES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : PORT HYERES ST PIERRE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	30
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	31
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 564 350,31	9 595 227,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 969 123,31
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		10 564 350,31	10 564 350,31

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 259 009,44	2 255 021,22
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 620 201,00	252 644,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 371 545,22
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 879 210,44	3 879 210,44

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 443 560,75	14 443 560,75
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 180 298,73	0,00	4 784 375,09	4 784 375,09	4 784 375,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 553 720,00	0,00	2 586 101,00	2 586 101,00	2 586 101,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
65	Autres charges de gestion courante	40 764,00	0,00	20 010,00	20 010,00	20 010,00
Total des dépenses de gestion des services		6 774 782,73	0,00	7 396 986,09	7 396 986,09	7 396 986,09
66	Charges financières	155 589,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
67	Charges exceptionnelles	76 677,00	0,00	154 550,00	154 550,00	154 550,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	373 111,00		397 373,00	397 373,00	397 373,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	75 000,00	0,00	307 000,00	307 000,00	307 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 455 159,73	0,00	8 386 909,09	8 386 909,09	8 386 909,09
023	Virement à la section d'investissement (6)	519 030,00		389 441,22	389 441,22	389 441,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 681 136,00		1 788 000,00	1 788 000,00	1 788 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 200 166,00		2 177 441,22	2 177 441,22	2 177 441,22
TOTAL		9 655 325,73	0,00	10 564 350,31	10 564 350,31	10 564 350,31

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 564 350,31
---------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	108 477,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 536 772,00	0,00	9 126 642,00	9 126 642,00	9 126 642,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	419 585,00	0,00	415 058,00	415 058,00	415 058,00
Total des recettes de gestion des services		9 064 834,00	0,00	9 553 700,00	9 553 700,00	9 553 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	45 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	300 000,00		16 527,00	16 527,00	16 527,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 410 334,00	0,00	9 570 227,00	9 570 227,00	9 570 227,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	17 807,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		17 807,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL		9 428 141,00	0,00	9 595 227,00	9 595 227,00	9 595 227,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	969 123,31
-----------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 564 350,31
---------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 152 441,22
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	130 782,84	31 197,12	73 250,00	73 250,00	104 447,12
21	Immobilisations corporelles	2 590 938,14	1 281 158,23	847 120,44	847 120,44	2 128 278,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	48 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	598 018,40	307 845,65	0,00	0,00	307 845,65
Total des dépenses d'équipement		3 368 639,38	1 620 201,00	920 370,44	920 370,44	2 540 571,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 671 950,00	0,00	1 250 975,00	1 250 975,00	1 250 975,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 671 950,00	0,00	1 250 975,00	1 250 975,00	1 250 975,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 040 589,38	1 620 201,00	2 171 345,44	2 171 345,44	3 791 546,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	17 807,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	129 139,00		62 664,00	62 664,00	62 664,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		146 946,00		87 664,00	87 664,00	87 664,00
TOTAL		5 187 535,38	1 620 201,00	2 259 009,44	2 259 009,44	3 879 210,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 879 210,44
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	308 182,00	252 644,00	0,00	0,00	252 644,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	352 744,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	804 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 465 676,00	252 644,00	0,00	0,00	252 644,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	291 730,72	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 916,00	0,00	3 916,00	3 916,00	3 916,00
Total des recettes financières		301 646,72	0,00	14 916,00	14 916,00	14 916,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 767 322,72	252 644,00	14 916,00	14 916,00	267 560,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	519 030,00		389 441,22	389 441,22	389 441,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 681 136,00		1 788 000,00	1 788 000,00	1 788 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	129 139,00		62 664,00	62 664,00	62 664,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 329 305,00		2 240 105,22	2 240 105,22	2 240 105,22
TOTAL		4 096 627,72	252 644,00	2 255 021,22	2 255 021,22	2 507 665,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 371 545,22
----------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 879 210,44
-----------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 152 441,22
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 784 375,09		4 784 375,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 586 101,00		2 586 101,00
014	Atténuations de produits	6 500,00		6 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 010,00		20 010,00
66	Charges financières	131 000,00	0,00	131 000,00
67	Charges exceptionnelles	154 550,00	3 000,00	157 550,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	397 373,00	1 785 000,00	2 182 373,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	307 000,00		307 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		389 441,22	389 441,22
	Dépenses d'exploitation – Total	8 386 909,09	2 177 441,22	10 564 350,31

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 564 350,31
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	25 000,00	25 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 250 975,00	0,00	1 250 975,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	307 845,65		307 845,65
20	Immobilisations incorporelles (6)	104 447,12	0,00	104 447,12
21	Immobilisations corporelles (6)	2 128 278,67	0,00	2 128 278,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	62 664,00	62 664,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 791 546,44	87 664,00	3 879 210,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 879 210,44
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 000,00		12 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 126 642,00		9 126 642,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	415 058,00		415 058,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	25 000,00	25 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	16 527,00	0,00	16 527,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		9 570 227,00	25 000,00	9 595 227,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	969 123,31
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 564 350,31
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	252 644,00	0,00	252 644,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 000,00	0,00	6 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	62 664,00	62 664,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 916,00	0,00	3 916,00
28	Amortissement des immobilisations		1 785 000,00	1 785 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		389 441,22	389 441,22
Recettes d'investissement – Total		262 560,00	2 240 105,22	2 502 665,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 371 545,22
------------------------------------------------------------	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	5 000,00
------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 879 210,44
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 180 298,73	4 784 375,09	4 784 375,09
60221	Combustibles et carburants	1 855 200,00	2 100 200,00	2 100 200,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	19 000,00	12 000,00	12 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	273 600,00	288 010,09	288 010,09
6063	Fournitures entretien et petit équi	127 256,73	148 000,00	148 000,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6066	Carburants	16 000,00	14 500,00	14 500,00
6068	Autres matières et fournitures	20 945,00	17 550,00	17 550,00
6135	Locations mobilières	35 569,00	27 960,00	27 960,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	24 850,00	20 966,00	20 966,00
61523	Entretien, réparations réseaux	40 562,00	105 000,00	105 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	666 313,00	861 500,00	861 500,00
61551	Entretien matériel roulant	16 935,00	22 200,00	22 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	78 095,00	70 500,00	70 500,00
6156	Maintenance	47 950,00	45 280,00	45 280,00
6161	Multirisques	4 350,00	4 000,00	4 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	20 257,00	13 900,00	13 900,00
6168	Autres	7 803,00	10 500,00	10 500,00
617	Etudes et recherches	36 141,00	27 080,00	27 080,00
618	Divers	10 512,00	33 078,00	33 078,00
6226	Honoraires	18 560,00	23 120,00	23 120,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	12 750,00	16 660,00	16 660,00
6231	Annonces et insertions	13 290,00	9 750,00	9 750,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	900,00	900,00
6238	Divers	5 440,00	50 000,00	50 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	500,00	7 400,00	7 400,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 951,00	16 650,00	16 650,00
627	Services bancaires et assimilés	10 849,00	10 090,00	10 090,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 730,00	9 730,00	9 730,00
6287	Remboursements de frais	6 650,00	6 500,00	6 500,00
635111	Cotizat° Foncière des Entreprises	79 928,00	80 333,00	80 333,00
635112	Cotizat° Valeur Ajoutée Entreprises	30 518,00	30 999,00	30 999,00
63512	Taxes foncières	342 280,00	349 119,00	349 119,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	108,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	167 500,00	181 700,00	181 700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	151 406,00	152 700,00	152 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 553 720,00	2 586 101,00	2 586 101,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	512 500,00	485 000,00	485 000,00
6331	Versement de mobilité	21 087,00	24 928,00	24 928,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 244,00	9 142,00	9 142,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 363 757,00	1 021 955,00	1 021 955,00
6414	Indemnités et avantages divers	69 105,00	0,00	0,00
64141	Indemnité inflation	0,00	415 491,00	415 491,00
6415	Supplément familial	18 339,00	18 490,00	18 490,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	301 751,00	436 263,00	436 263,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	192 922,00	60 249,00	60 249,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	28 444,00	57 965,00	57 965,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 771,00	6 242,00	6 242,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 980,00	8 883,00	8 883,00
648	Autres charges de personnel	26 820,00	41 493,00	41 493,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	6 500,00	6 500,00
7096	RRR sur prestations de services	0,00	6 500,00	6 500,00
65	Autres charges de gestion courante	40 764,00	20 010,00	20 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	30 760,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	4,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 774 782,73	7 396 986,09	7 396 986,09
66	Charges financières (b) (8)	155 589,00	131 000,00	131 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	164 975,00	140 000,00	140 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 386,00	-9 000,00	-9 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	76 677,00	154 550,00	154 550,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	300,00	300,00	300,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	54 377,00	0,00	0,00

VILLE D'HYERES LES PALMIERS - PORT HYERES ST PIERRE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	4 000,00	136 250,00	136 250,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	18 000,00	18 000,00	18 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	373 111,00	397 373,00	397 373,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	315 800,00	315 800,00	315 800,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	57 311,00	81 573,00	81 573,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	75 000,00	307 000,00	307 000,00
6951	Impôts sur les bénéfices	75 000,00	307 000,00	307 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 455 159,73	8 386 909,09	8 386 909,09
023	Virement à la section d'investissement	519 030,00	389 441,22	389 441,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 681 136,00	1 788 000,00	1 788 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	128 461,00	3 000,00	3 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 552 675,00	1 785 000,00	1 785 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 200 166,00	2 177 441,22	2 177 441,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 200 166,00	2 177 441,22	2 177 441,22
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 655 325,73	10 564 350,31	10 564 350,31

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 564 350,31
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	54 827,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	63 827,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-9 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	108 477,00	12 000,00	12 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	19 000,00	12 000,00	12 000,00
64198	Autres remboursements	3 600,00	0,00	0,00
6959	Atténuat° - Impôts sur les bénéf.	85 877,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 536 772,00	9 126 642,00	9 126 642,00
706	Prestations de services	810 800,00	6 039 282,00	6 039 282,00
707	Ventes de marchandises	5 279 282,00	2 520 250,00	2 520 250,00
7083	Locations diverses	238 710,00	384 610,00	384 610,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	49 880,00	54 740,00	54 740,00
7087	Remboursement de frais	47 700,00	58 760,00	58 760,00
7088	Autres produits activités annexes	2 110 400,00	69 000,00	69 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	419 585,00	415 058,00	415 058,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	357 000,00	349 666,00	349 666,00
7541	Redevance de stationnement	49 000,00	47 000,00	47 000,00
7588	Autres	13 585,00	18 392,00	18 392,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		9 064 834,00	9 553 700,00	9 553 700,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	45 500,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	45 500,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	300 000,00	16 527,00	16 527,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	300 000,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	16 527,00	16 527,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		9 410 334,00	9 570 227,00	9 570 227,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	17 807,00	25 000,00	25 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	17 807,00	25 000,00	25 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 807,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 428 141,00	9 595 227,00	9 595 227,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	969 123,31
------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 564 350,31
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	130 782,84	73 250,00	73 250,00
2031	Frais d'études	114 495,60	63 000,00	63 000,00
2033	Frais d'insertion	14 032,24	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 255,00	250,00	250,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 590 938,14	847 120,44	847 120,44
2131	Bâtiments	600,00	50 500,00	50 500,00
2135	Installations générales, agencements	4 300,00	6 300,00	6 300,00
2153	Installations à caractère spécifique	2 087 924,36	588 964,44	588 964,44
2154	Matériel industriel	428 559,38	44 000,00	44 000,00
2182	Matériel de transport	27 000,00	110 000,00	110 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 883,52	33 256,00	33 256,00
2184	Mobilier	1 236,50	9 600,00	9 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 434,38	4 500,00	4 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	48 900,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	48 900,00	0,00	0,00
1701	Opération d'équipement n° 1701 (5)	598 018,40	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 368 639,38	920 370,44	920 370,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 671 950,00	1 250 975,00	1 250 975,00
1641	Emprunts en euros	1 665 950,00	1 244 975,00	1 244 975,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 671 950,00	1 250 975,00	1 250 975,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 040 589,38	2 171 345,44	2 171 345,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	17 807,00	25 000,00	25 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	17 807,00	25 000,00	25 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	7 650,00	15 054,00	15 054,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	10 157,00	9 946,00	9 946,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	129 139,00	62 664,00	62 664,00
2111	Terrains nus	8 700,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	56 375,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	1 400,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	62 664,00	62 664,00	62 664,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		146 946,00	87 664,00	87 664,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 187 535,38	2 259 009,44	2 259 009,44

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 620 201,00
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 879 210,44
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	308 182,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	193 898,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	114 284,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	352 744,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	352 744,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	804 750,00	0,00	0,00
2313	Constructions	804 750,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 465 676,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	291 730,72	5 000,00	5 000,00
1064	Réserves réglementées	0,00	5 000,00	5 000,00
1068	Autres réserves	291 730,72	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 916,00	3 916,00	3 916,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	3 916,00	3 916,00	3 916,00
Total des recettes financières		301 646,72	14 916,00	14 916,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 767 322,72	14 916,00	14 916,00
021	Virement de la section d'exploitation	519 030,00	389 441,22	389 441,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 681 136,00	1 788 000,00	1 788 000,00
2154	Matériel industriel	18 541,00	3 000,00	3 000,00
2182	Matériel de transport	109 920,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	12 335,00	12 335,00	12 335,00
28033	Frais d'insertion	2 900,00	4 680,00	4 680,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 695,00	2 695,00	2 695,00
28121	Aménagement Terrains nus	46 985,00	46 985,00	46 985,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 165,00	1 170,00	1 170,00
28131	Bâtiments	69 060,00	68 130,00	68 130,00
28135	Installations générales, agencements, ..	21 055,00	136 335,00	136 335,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 276 255,00	1 400 484,00	1 400 484,00
28154	Matériel industriel	79 885,00	74 756,00	74 756,00
28182	Matériel de transport	21 650,00	23 420,00	23 420,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 955,00	7 710,00	7 710,00
28184	Mobilier	4 795,00	3 950,00	3 950,00
28188	Autres	2 940,00	2 350,00	2 350,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 200 166,00	2 177 441,22	2 177 441,22
041	Opérations patrimoniales (8)	129 139,00	62 664,00	62 664,00
2031	Frais d'études	11 580,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 100,00	0,00	0,00
2313	Constructions	62 664,00	62 664,00	62 664,00
238	Avances commandes immo. incorp.	44 795,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 329 305,00	2 240 105,22	2 240 105,22
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 096 627,72	2 255 021,22	2 255 021,22

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		252 644,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		1 371 545,22
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 879 210,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1701 (1)
LIBELLE : Réhabilitation du centre commercial du nautisme

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 613 878,82	a 307 845,65	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 613 878,82	307 845,65	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 511 401,87	307 845,65	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	102 476,95	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-307 845,65
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					18 800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					18 800 000,00									
310/00517813959	Caisse Région. Crédit Agricole	06/08/2004	09/08/2004	09/02/2005	4 000 000,00	F		4,650	4,584	EUR	S	P	O	A-1
311/MON223652EUR	Caisse Française de Fin.Local	23/08/2004	30/12/2004	01/03/2005	3 260 000,00	F		4,490	4,634	EUR	T	P	O	C-1
328/00600134148	Caisse Région. Crédit Agricole	21/12/2006	27/12/2006	30/03/2007	100 000,00	F		4,080	4,143	EUR	T	P	N	A-1
331/MIN244230/0255616002	Caisse Française de Fin.Local	31/12/2007	31/12/2007	01/04/2008	700 000,00	V	TAG03M	4,146	0,673	EUR	T	P	N	A-1
333/MIN244230/0255616	Caisse Française de Fin.Local	05/12/2006	31/12/2008	01/01/2010	600 000,00	F		4,330	4,329	EUR	A	P	N	A-1
338/00600133889	Caisse Région. Crédit Agricole	12/12/2006	28/12/2009	29/03/2010	550 000,00	F		3,850	4,016	EUR	T	P	N	A-1
343/2010.194/A1010251	Caisse d'Epargne Côte d'Azur	27/12/2010	25/12/2012	25/03/2013	1 700 000,00	F		1,880	1,916	EUR	T	C	N	A-1
349/MON276818EUR/0295857	Société Financière de la NEF	30/11/2011	20/12/2011	01/01/2013	700 000,00	F		4,560	4,558	EUR	A	P	N	A-1
361/MON510545EUR	Caisse Française de Fin.Local	17/12/2013	24/12/2013	01/01/2015	810 000,00	V	EURIBOR12M	1,969	1,500	EUR	A	C	N	A-1
366/MON502033EUR/0502191	Caisse Française de Fin.Local	18/12/2014	29/12/2014	01/04/2015	500 000,00	V	EURIBOR03M	1,450	1,110	EUR	T	C	N	A-1
369/00601568533	Caisse Région. Crédit Agricole	28/12/2017	31/12/2017	04/01/2019	900 000,00	F		0,800	0,820	EUR	A	C	N	A-1
370/2397/101/001	Société Générale	05/07/2019	24/07/2019	24/07/2020	3 340 000,00	F		1,060	0,000	EUR	A	C	N	A-1
371/137578C	Crédit Coopératif	17/12/2020	31/12/2020	05/06/2021	1 290 000,00	F		0,470	0,000	EUR	T	C	N	A-1
372/MON540467	La Banque Postale	28/12/2021	31/12/2021	01/06/2022	350 000,00	F		0,670	0,000	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

VILLE D'HYERES LES PALMIERS - PORT HYERES ST PIERRE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 800 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 861 132,70					1 242 734,00	137 329,70	0,00	54 804,68
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 861 132,70					1 242 734,00	137 329,70	0,00	54 804,68
310/00517813959	N	0,00	A-1	863 910,73	2,60	F		2,440	281 015,18	19 375,62	0,00	5 565,39
311/MON223652EUR	N	0,00	C-1	716 828,17	2,91	F		4,490	227 172,75	28 784,15	0,00	1 832,13
328/00600134148	N	0,00	A-1	52 333,42	9,99	F		4,080	4 330,09	2 069,51	0,00	5,44
331/MIN244230/0255616002	N	0,00	A-1	283 387,32	6,00	V	TAG03M	0,000	40 565,21	0,00	0,00	0,00
333/MIN244230/0255616	N	0,00	A-1	301 867,72	7,00	F		4,330	32 377,86	13 070,87	0,00	11 636,94
338/00600133889	N	0,00	A-1	134 456,21	2,99	F		3,850	44 254,52	4 603,92	0,00	28,94
343/2010.194/A1010251	N	0,00	A-1	170 000,00	0,98	F		1,880	170 000,00	1 997,50	0,00	0,00
349/MON276818EUR/0295857	N	0,00	A-1	336 924,04	5,00	F		4,560	50 085,08	15 363,73	0,00	13 044,02
361/MON510545EUR	N	0,00	A-1	432 000,00	7,00	V	EURIBOR12M	0,911	54 000,00	3 990,18	0,00	3 481,84
366/MON502033EUR/0502191	N	0,00	A-1	275 000,09	7,99	V	EURIBOR03M	0,827	33 333,32	2 200,93	0,00	505,20
369/00601568533	N	0,00	A-1	630 000,00	6,00	F		0,800	90 000,00	5 040,00	0,00	4 272,66
370/2397/101/001	N	0,00	A-1	3 072 800,00	22,54	F		1,060	133 600,00	33 024,06	0,00	13 846,90
371/137578C	N	0,00	A-1	1 241 625,00	19,16	F		0,470	64 500,00	5 721,96	0,00	399,57
372/MON540467	N	0,00	A-1	350 000,00	15,15	F		0,670	17 499,99	2 087,27	0,00	185,65
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'HYERES LES PALMIERS - PORT HYERES ST PIERRE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 861 132,70					1 242 734,00	137 329,70	0,00	54 804,68

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
311/MON223652EUR	Caisse Française de Fin.Local	3 260 000,00	716 828,17	1	20,00		4,49		0,00		4,490	28 784,15	0,00	8,09
TOTAL (C)		3 260 000,00	716 828,17						0,00			28 784,15	0,00	8,09
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 260 000,00	716 828,17						0,00			28 784,15	0,00	8,09

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0
	% de l'encours	91,92	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	8 144 304,53	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	0
	% de l'encours	8,09	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	716 828,17	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	17/12/2021
L	Frais d'insertion non suivies de réalisation	5	17/12/2021
L	Concessions et droits similaires, licences, brevets, dépôts de marques -15 000€ HT	2	17/12/2021
L	Logiciels applicatifs, prologiciels + 15 000€ HT	5	17/12/2021
L	Autres immobilisations incorporelles	2	17/12/2021
L	Aménagement de terrains, plantations d'arbres et arbustes	20	17/12/2021
L	Constructions gros œuvre	50	17/12/2021
L	Constructions toiture	20	17/12/2021
L	Constructions appareils de levage, ascenseurs	30	17/12/2021
L	Constructions installations et appareils de chauffage	20	17/12/2021
L	Constructions agencements et aménagements	20	17/12/2021
L	Constructions installations électriques et téléphoniques	15	17/12/2021
L	Constructions structures légères, abris	15	17/12/2021
L	Constructions, aménagements sur sol d'autrui (durée du bail)	0	17/12/2021
L	Digues	70	17/12/2021
L	Quais et cales	50	17/12/2021
L	Pontons, pannes	20	17/12/2021
L	Réseaux divers	20	17/12/2021
L	Cuve à carburants	30	17/12/2021
L	Equipement de manutention	20	17/12/2021
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	8	17/12/2021
L	Mobilier urbain et équipement de voirie	8	17/12/2021
L	Outillage et autres matériels techniques	8	17/12/2021
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	8	17/12/2021
L	Installations à caractère spécifique équipement lourd	10	17/12/2021
L	Installations à caractère spécifique équipement léger	5	17/12/2021
L	Matériel de stockage et rayonnage	10	17/12/2021
L	Equipement d'ateliers, de garage, des stations carburants	15	17/12/2021
L	Vélos, bateaux semi-rigides, moteurs	5	17/12/2021
L	Véhicules de tourisme, deux roues, bateaux rigides	8	17/12/2021
L	Camions, véhicules utilitaires et véhicules techniques	8	17/12/2021
L	Matériel informatique, photocopieurs	4	17/12/2021
L	Matériel de bureau	5	17/12/2021
L	Mobilier	10	17/12/2021
L	Matériel de communication	5	17/12/2021
L	Cheptel	10	17/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles	10	17/12/2021
L	Coffres-forts, armoires ignifugées	20	17/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	397 373,00		673 111,00	1 070 484,00	304 895,00	765 589,00
Provision pour valorisation des sédiments de dragage	0,00	30/03/2018	200 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00
Provision pour valorisation des sédiments de dragage	0,00	24/07/2020	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00
Provision pour gros entretien réhaussement des quais	222 700,00	02/04/2021	222 700,00	445 400,00	0,00	445 400,00
Provision pour créances douteuses	0,00	02/04/2021	57 311,00	57 311,00	4 895,00	52 416,00
Provision pour contentieux et litiges indemnitaires	93 100,00	28/05/2021	93 100,00	186 200,00	0,00	186 200,00
Provision pour créances douteuses	81 573,00	01/04/2022	0,00	81 573,00	0,00	81 573,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	397 373,00		673 111,00	1 070 484,00	304 895,00	765 589,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 269 975,00	I 1 269 975,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 244 975,00	1 244 975,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 244 975,00	1 244 975,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		25 000,00	25 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	25 000,00	25 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 269 975,00	1 620 201,00	0,00	2 890 176,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 178 357,22	III 2 178 357,22
Ressources propres externes de l'année (a)		3 916,00	3 916,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances sur personnes de droit privé	3 916,00	3 916,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 174 441,22	2 174 441,22
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	12 335,00	12 335,00
28033	Frais d'insertion	4 680,00	4 680,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 695,00	2 695,00
28121	Aménagement Terrains nus	46 985,00	46 985,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 170,00	1 170,00
28131	Bâtiments	68 130,00	68 130,00
28135	Installations générales, agencements, ..	136 335,00	136 335,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 400 484,00	1 400 484,00
28154	Matériel industriel	74 756,00	74 756,00
28182	Matériel de transport	23 420,00	23 420,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 710,00	7 710,00
28184	Mobilier	3 950,00	3 950,00
28188	Autres	2 350,00	2 350,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	389 441,22	389 441,22

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 178 357,22	252 644,00	1 371 545,22	5 000,00	3 807 546,44

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 890 176,00
Ressources propres disponibles	IV	3 807 546,44
Solde	V = IV – II (6)	917 370,44

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743		Fonctionnement	Société Nationale de Sauvetage en Mer	Association	18 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1701PH Réhabilitation du centre commercial du nautisme	3 921 724,47	0,00	3 921 724,47	3 613 878,82	307 845,65	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		386,00	1,00	387,00	5,00	3,00	8,00
Adjoint administratif	C	105,00	0,00	105,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	89,00	0,00	89,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	168,00	0,00	168,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	12,00	0,00	12,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	12,00	0,00	12,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		569,00	0,00	569,00	11,00	19,80	30,80
Adjoint technique	C	173,00	0,00	173,00	0,00	12,30	12,30
Adjoint technique principal 1ere classe	C	66,00	0,00	66,00	1,00	1,50	2,50
Adjoint technique principal 2ème classe	C	150,00	0,00	150,00	2,00	4,00	6,00
Agent de maitrise	C	90,00	0,00	90,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maitrise principal	C	57,00	0,00	57,00	6,00	0,00	6,00
Ingénieur principal	A	10,00	0,00	10,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	23,00	0,00	23,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		955,00	1,00	956,00	16,00	22,80	38,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	374-374	0,00	A	CDI
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	ADM	448-448	0,00	A	CDI
Adjoint technique	C	TECH	368-381	0,00	A	CDI
Adjoint technique principal 1ère classe	C	TECH	448-448	0,00	A	CDI
Adjoint technique principal 2ème classe	C	TECH	376-396	0,00	A	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	721	0,00	A	CDI
Rédacteur principal de 1ère classe	B	ADM	604-604	0,00	3-3-1°	CDI
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	484-484	0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 45
 Nombre de membres présents : 37
 Nombre de suffrages exprimés : 38
 VOTES :
 Pour : 38
 Contre : 0
 Abstentions : 7

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par (1) le maire,
 A Hyères les Palmiers le 01/04/2022
 (1) le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Budget annexe du Port d Hyères Budget Primitif 2022
 A Hyères les Palmiers, le 01/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGOSTA Martine	
BARRUE Marie	
BATTESTI Valérie	
BERNARDI Philippe	
BERNARDINI Véronique	
BRUNEL Jean-Luc	
BURKI Geneviève	
BUTTAFOGHI Isabelle	
CARRASSAN François	
CIRCOSTA Marc	
COLIN Lionel	
COLLIN Marie-Laure	
CORNILEAU François	
CUNEO Laurent	
DECUGIS Claude	
EYNARD-TOMATIS Jean-Michel	
FERJANI Widad	
FOUQUE Jean-Jacques	
FRATELLIA-GUIOL Sébastien	
GALLART Marguerite	
GIRAN Jean-Pierre	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GIRARDO Eric	
LAFAURE Xavier	
LAURENT Pierre	
LEGOUHY Ana-Maria	
LIBESSART Frédéric	
MANA Sophie	
MARINO Edwige	
MARION Jean-David	
MARTIN Eric	
MASSUCO Nicolas	
MICALLEF Olivier	
MONFORT Isabelle	
MONPATE Patrick	
PAPALEO Emilie	
PARENT Marie-Hélène	
PHILIP Thomas	
PORTUESE Chantal	
PRESTAT Marie-Paule	
RITONDALE Lucette	
ROUX François	
SCANTAMBURLO Corinne	
THIEBAUD Remy	
TROPINI Karine	
VERDINO Stéphanie	

Certifié exécutoire par (1) le maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2022, et de la publication le 04/04/2022

A Hyères les Palmiers, le 01/04/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.